



Le club de l'âge d'or Les Ultramontais
Centre communautaire intergénérationnel d'Outremont CCI
999, avenue McEachran, Outremont QC H2V 3E6
Téléphone : 438-520-8618
Courriel : info.ultramontais@gmail.com

Mémoire présenté à l'arrondissement d'Outremont
sur la nouvelle politique de stationnement

Par Françoise Dulac

Présidente

19 février 2020

Présentation du club :

La mission du Club de l'âge d'or Les Ultramontais est de favoriser l'intégration sociale des aîné-e-s de l'arrondissement d'Outremont et d'ailleurs le cas échéant.

Notre mission visant l'intégration sociale des aîné-e-s englobe toute personne qui veut profiter des activités offertes par notre club de façon à permettre des échanges entre des personnes qui ont les mêmes buts et intérêts. Entre autres, le bridge offert à nos membres deux fois par semaine est une façon d'atteindre cet objectif.

Si le bridge est une activité importante, notre club vise aussi par d'autres moyens d'action à créer un regroupement dynamique afin de contrer l'isolement des personnes aîné-e-s en leur fournissant des lieux de rencontres. Sans énumérer toutes les activités proposées par le club mentionnions quelques-unes d'entre elles : sorties culturelles, conférences, café-croissant-causette, excursions et diners communautaires.

Par ces moyens nous atteignons nos buts et nos objectifs qui visent à favoriser de nouvelles amitiés et à briser l'isolement des aîné-e-s en fournissant des lieux de rencontres. Le principal lieu de rencontre pour nos membres est le Centre communautaire intergénérationnel d'Outremont (CCI) soit pour bridge deux (2) fois par semaine, le café-croissant-causette et les diners communautaires.

Les membres :

Notre club compte environ 250 membres dont la moyenne d'âge est de 75 ans et l'on peut dire que 85% de nos membres sont des femmes ayant plus de 70 ans dont la majorité vivent seules.

Si notre club est ouvert aux personnes âgées de 50 et plus et que le nombre de personnes de 70 ans et moins qui profitent de nos activités est moindre, différentes raisons expliquent ce fait. Les personnes faisant partie du groupe d'âge entre 50 et 60 ans sont pour la plupart encore sur le marché du travail et bénéficient d'un réseau social leur permettant d'échanger et de créer des liens entre elles.

Quant au groupe d'âge suivant, soit les 60-70 ans, il faut considérer que certaines personnes sont encore sur le marché du travail. D'autres ne sentent pas le besoin de faire partie d'un groupe social particulier étant encore en contact avec des anciens collègues de travail. Toutefois cette situation s'avère de moins en moins vraie puisque nous avons une demande constante de personnes seules voulant se joindre à un groupe pour prendre un café ou aller au théâtre par exemple. De plus, le fait de sortir seule pour une femme plus âgée s'avère être un obstacle pour plusieurs d'entre elles.

Nous avons aussi parmi nos membres des personnes qui n'habitent pas à Outremont. Le CCI est situé près de d'autres arrondissements où des personnes viennent jouer au bridge

régulièrement. Ces personnes sont réticentes à devoir payer un coût de 10\$ pour le stationnement en plus des coûts pour jouer au bridge. Est-ce que dans l'avenir il faudra penser faire des activités seulement avec les gens habitant le même arrondissement que nous?

Après constatation de ces faits il est évident que notre club rejoint un groupe de personnes qui sont susceptibles d'avoir des besoins particuliers quant à leurs déplacements pour participer à des activités extérieures à leur foyer d'habitation.

De plus nous comptons parmi nos membres plusieurs personnes à mobilité réduite dont les déplacements exigent une automobile.

Politique de stationnement autour du CCI et ailleurs :

Dans cette optique, la politique de stationnement proposée vient à l'encontre des objectifs de notre club puisque plusieurs de nos membres ont besoin d'un véhicule pour se déplacer. De plus, cette politique devient un obstacle à la socialisation surtout chez les personnes âgées puisque le stationnement gratuit est limité à deux heures.

L'emplacement du CCI situé à la limite de l'arrondissement n'est pas facile d'accès en transport en commun et nécessite l'utilisation d'une voiture pour la plupart de nos membres.

Comme les espaces de stationnement payant (horodateurs) sont assez limités au CCI nos membres stationnent dans les rues avoisinantes ou dans le stationnement payant à l'arrière du CCI. Ce dernier est privé de plus en plus de places accessibles pour toutes sortes d'activités comme la vente des sapins de Noël, le parc de Skateboard, les véhicules de la sécurité publique ou menacé par l'agrandissement prévu du parc Irma-Levasseur.

S'il est vrai qu'il est possible pour nos membres résidant à Outremont d'acheter une vignette annuelle et de s'en servir lors des activités au CCI, il faut trouver des solutions pour l'ensemble de nos membres.

Avec la nouvelle politique de seulement deux heures de stationnement gratuites il devient difficile pour ces personnes de continuer à pratiquer le bridge qui demande environ 4 heures par séance. De fait, la seule solution que vous proposez est de se procurer une vignette au coût de 10\$ pour combler les heures supplémentaires qu'exige cette activité. Considérant que plusieurs personnes âgées ont peu de revenus ou des revenus moindres, le fait de leur imposer cette taxe supplémentaire peut nuire à leur épanouissement.

Nous vous faisons grâce des détails concernant nos autres activités mais à titre d'exemple que fait-on dans le cas de nos soupers qui débutent à 17 heures, des conférences qui demandent un peu plus de deux heures ? Il y a maintes situations où le stationnement autour du CCI devient un problème pour toute activité faite le jour ou en début de soirée.

Nos membres nous ont signalé aussi le fait que cette nouvelle politique était contraignante pour les personnes âgées qui reçoivent des soins ou des visites d'aide de la part des membres de leur famille. Le droit à 50 permis gratuits par foyer restreint ces visites quand ces derniers habitent à l'extérieur de l'arrondissement. Il faut donc utiliser un permis stationnement ou les débiter à 20 heures, ce qui ne favorise pas les relations familiales.

La politique de vignette unique pour l'ensemble de l'arrondissement est aussi un facteur de stress pour beaucoup de nos membres. On se demande s'il sera possible de trouver un stationnement près de la maison ou de l'appartement au retour d'une sortie étant donné le stationnement gratuit de deux heures et de la vignette unique partout dans l'arrondissement. Le fait d'avoir une vignette ne garantit pas l'espace réservé dans un quartier d'habitation.

Si cette politique visait à contrer la problématique causée par la venue du complexe universitaire il aurait fallu penser à créer une zone spéciale dans les environs de ce complexe plutôt que de l'appliquer à l'arrondissement en entier.

Questions à envisager :

Prévoit-on augmenter les espaces de stationnement (parcomètres ou gratuits) aux environs du CCI pour qu'au moins il y ait une meilleure accessibilité aux résidents qui habitent à proximité?

Est-ce qu'il est possible d'émettre des vignettes spéciales aux gens qui viennent jouer au bridge et qui seraient valides seulement pour les heures réservées à cette activité. Nous pourrions vous fournir le calendrier.

Évidemment cette solution devrait s'appliquer aussi à toutes nos autres activités. L'allongement de la période de stationnement gratuit (3 ou 4 heures) aux environs du CCI est évidente pour les raisons mentionnées plus haut.

Il est important de soulever aussi le cas de la période de stationnement gratuite qui est de 22 heures à 8 heures. Quelle est la nécessité de débiter aussi tard dans la soirée. Les personnes âgées qui veulent inviter des membres de leur famille à venir souper se voient dans l'obligation d'acheter une vignette journalière afin de combler les deux heures manquantes de 18 heures à 20 heures. Cela devient un peu abusif et est par le fait même une atteinte à la vie familiale.

Qu'advient-il des commerces, des restaurants, de tout ce qui fait d'Outremont un endroit agréable à vivre étant donné les facilités dont nous disposons. Ferons-nous de cet arrondissement un ghetto où l'on n'aura pas envie de venir étant donné les difficultés de stationnement.

Qu'en est-il des transports en commun qui ne desservent pas adéquatement les citoyens du quartier. Peut-on instaurer un système de navettes que les citoyens pourraient utiliser pour leurs déplacements plutôt que d'utiliser leur voiture.

Puisque qu'une des raisons données à cette nouvelle politique est entre autres de réduire les GES, a-t-on pensé à d'autres façons de procéder ?

- Pourquoi l'ajout de 49 dos d'âne qui augmenteront les GES (freinage et l'accélération) ?
- A-t-on pensé interdire l'utilisation des souffleuses pour les feuilles et pour la neige ? En plus de produire des GES il y a aussi la pollution par le bruit.
- Il faudrait aussi une réglementation des arrêts des autobus scolaires. Est-il vraiment nécessaire de faire un arrêt à chacune des maisons ?
- Est-ce que les patrouilleurs seront à bicyclette et utiliseront les pistes cyclables pour donner les contraventions

Solutions proposées

Dans l'immédiat nous proposons une des solutions suivantes :

- Procurer des vignettes spéciales aux membres du Club de l'âge d'or Les Ultramontais afin de bénéficier d'une période gratuite de stationnement pour la durée des activités du club.
- Augmenter la période de stationnement gratuite à 4 heures, sinon changer les heures de stationnement gratuites en soirée de 20 heures à 8 heures

Conclusion

Il semble évident que les mesures envisagées pour la politique de stationnement ont été faites dans un but autre que de faciliter la vie aux citoyens. S'il est vrai que l'on veut arriver à réduire le nombre de voitures qui circulent dans un but environnemental, ce qui est louable, ce n'est pas en appliquant des mesures aussi drastiques que la vie communautaire sera améliorée.

Il est peut-être vrai qu'il y aura moins de voitures mais cela veut dire aussi moins de visites familiales pour les personnes âgées, moins de possibilité de se déplacer pour une période un peu plus longue que deux heures comme une sortie au cinéma Outremont ou un souper au restaurant par exemple.

Est-ce ainsi que nous allons assurer une vie sociale active à une population de plus en plus vieillissante. Je ne crois pas qu'il est sain de priver une grande partie de la population des ressources accessibles qui contribuent à leur bien-être.

Nous n'avons abordé qu'une petite partie du problème qu'il faudrait considérer dans son entier mais ce n'est pas l'objectif poursuivi par notre club. Je vous laisse donc le soin d'étudier la situation dans son ensemble afin de trouver de meilleurs moyens pour l'atteinte des objectifs visés.

Nous sommes dans l'attente de solutions pratiques pour la survie de notre club et pour la quiétude des personnes âgées qui sont dans le besoin.